

Week-end du 26 & 27 AVRIL 2025

2 X 6 volées de 6 flèches, en rythme en ABC.

TAE 70M / 50M	SAMEDI 26/04	DIMANCHE 27/04	
	Après-midi	Matin	Après-midi
Greffe	13H00	08H00	13H30
Inspection du matériel	13H00	08H00	13H30
Echauffement	13H45	08H45	14H15
Début des tirs	14H15	09H15	14H45

REGLEMENT : CB – ESPECES – CHEQUES - VIREMENT
INSTANTANE : IBAN FR76 3000 3031 4900 0500 3640 678

	TARIFS	2 DEPARTS
JEUNES	8€	14€
ADULTES	10€	18€

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS et VIREMENT
INSTANTANE**

LUNDI 21 AVRIL 2025

Merci de vous **inscrire uniquement** suivant le lien :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfAbbVu-9LBGxudWZwNsy2EsbMiCQLrv9g1C3kRjMzLujjOnA/viewform>

Au besoin vous pouvez nous contacter par mail : 1ereciecearcmarignane@gmail.com

TAE 70M / TAE 50M



Le Tir à l'Arc Extérieur

Le Règlement

Tableau n°1	Tir à l'Arc Extérieur Distances internationales et Olympique			
	Arc Classique		Arc à Poulies	
	Distances	Blasons	Distances	Blasons
Poussins(U11) (1)	20 m	80 cm (1-X)		
Benjamins(U13)	30 m	80 cm (1-X)		
Minimes(U15)	40 m	80 cm (1-X)		
Cadets(U18)	60 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Juniors(U21)	70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Seniors 1 (2)	70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Seniors 2	70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Seniors 3	60 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)

(1) Jusqu'au niveau régional (hauteur du centre du blason à 1,10m)

(2) regroupe les cadets(U18), Juniors(U21), S1, S2, S3 ayant tiré à la distance de la catégorie S1 pour le championnat de France Elite de Tir à l'Arc Extérieur

Tableau n°2 :

Tableau n°2 :	Tir à l'Arc Extérieur Distances Nationales					
	Arc Classique		Arc Nu (3)		Arc à Poulies	
	Distances	Blasons	Distances	Blasons	Distances	Blasons
Benjamins(U13) (3)	20 m	80 cm (1-X)				
Minimes(U15) (3)	30 m	80 cm (1-X)				
Cadets(U18) (3)	50 m	122 cm	30 m	80 cm	50 m	122 cm
Juniors(U21) (3)	50 m	122 cm			50 m	122 cm
Seniors 1	50 m	122 cm	50 m	122 cm	50 m	122 cm
Seniors 2	50 m	122 cm			50 m	122 cm
Seniors 3	50 m	122 cm			50 m	122 cm

(3) Jusqu'au niveau régional

Tenue sportive selon le règlement FFTA. Vous devez présenter votre licence 2025 avec photo, au greffe.

Les différentes compétitions sont sélectives aux Championnats de France, sous la réglementation FFTA.

RESTAURATION :

Viennoiserie, sandwichs, gâteaux, friandises, boissons



Prise de commandes à la buvette

ITINERAIRE

De Martigues :

Depuis Martigues, prendre à gauche au rond-point de la barque. Passer le rond-point Charles de Gaulle, aller jusqu'au nouveau rond-point des 3 palmiers, puis à gauche. Longer par la gauche le stade (parking à gauche).

De Marseille, Vitrolles, Aix-en-Provence :

Depuis Vitrolles, prendre direction RN Martigues, passer les rond - points suivants : nouveau rond-point (prendre la route de gauche D9, direction MARIGNANE-SUD, CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES), statue, hélicoptère, l'olivier, parterre de fleurs, des drapeaux, E. Leclerc et le rond-point de la barque. Au rond-point de la barque, prendre à droite. Passer le rond-point Charles de Gaulle, aller jusqu'au nouveau rond-point des 3 palmiers, puis à gauche. Longer par la gauche le stade (parking à gauche).

Le fléchage sera sur les panneaux indicateurs de la ville de Marignane.

Ibis Marseille Marignane Technopole

Zac de la Palun, Technoparc des Florides
13700 MARIGNANE

GPS:43.40713, 5.204562

[+33 4 86 80 27 37](tel:+33486802737)



1ERE CIE ARC DE MARIGNANE

FFTA – CR PACA – CD13 - 1313074

Samedi 26 & 27 AVRIL 2025

TAE 70M / 50M

PARC DES SPORTS DU BOLMON

Rue Edmond Rostand

